

**REGLES DE SELECTION
EQUIPE DE FRANCE DE CANOË-KAYAK 2017**

**COURSE EN LIGNE
SENIOR, -23 ANS, -18 ANS**

Règles spécifiques à la sélection des collectifs des Equipes de France de Course en Ligne

Préambule

L'objet de ce document est de formaliser les règles de sélections qui permettront d'identifier les sportifs français capables d'atteindre les objectifs de victoire de l'Equipe de France de Course en Ligne lors de l'échéance terminale de la saison sportive internationale 2017.

Le programme d'actions et la proposition de sélection découlent de la stratégie sportive mise en œuvre par la Direction Technique National.

La performance individuelle et le niveau d'exigence d'un événement international majeur, demeurent les principales références sur lesquelles reposent les principes de sélections. A ce titre, la FFCK a pour ambition de présenter des bateaux performants sur chaque épreuve olympique.

Le travail quotidien reste une priorité dans la formation et la préparation des sportifs pour qu'une majorité de pagayeurs français, dans toutes les catégories, présentent un niveau individuel conforme aux exigences internationales de notre discipline.

Les règles de sélection sont l'élément constitutif des collectifs de l'Equipe de France. Elles contribuent pleinement à leurs réussites. Outre leur fonction de sélection, elles participent à préparer les athlètes à remplir les objectifs de l'Equipe de France.

1. Compétitions de sélection de l'Equipe de France du 25 au 28 avril 2017 à Vaires sur Marne (77)

1.1 Conditions de participation

1.1.1 Conditions sportives

- Les sportives et sportifs en liste ministérielle Elite Course en Ligne 2017.
- Les sportives et sportifs en liste ministérielle Senior Course en Ligne 2017 sur la distance ayant permis leurs inscriptions en liste.
- Les sportives et sportifs supplémentaires retenus notamment sur la base des résultats du test national du mois de mars 2017.
 - 16 Kayaks Hommes Seniors sur 1 000m (dont les sportifs Elite et Senior et au minimum 8 de -23 ans),
 - 16 Kayaks Hommes Seniors sur 200m (dont les sportifs Elite et Senior et au minimum 6 de -23 ans),
 - 16 Kayaks Dames Seniors sur 500m (dont les sportives Elite et Senior et au minimum 8 de -23 ans),
 - 16 Kayaks Dames Seniors sur 200m (dont les sportives Elite et Senior et au minimum 6 de -23 ans),
 - 16 Canoës Hommes Seniors sur 1 000m (dont les sportifs Elite et Senior et au minimum 8 de -23 ans),
 - 8 Canoës Dames Seniors sur 500m et sur 200m (dont minimum 3 de -23 ans),
 - 16 Kayaks Hommes Juniors sur 1000m et sur 200m,
 - 16 Kayaks Dames Juniors sur 500m et sur 200m,
 - 16 Canoës Hommes Juniors sur 1000m et sur 200m,
 - 8 Canoës Dame Juniors sur 500m et sur 200m.

Ces effectifs sont indicatifs, le Directeur Technique National pourra les minorer ou les majorer en fonction du niveau et de la densité de chaque catégorie identifiés à l'issue des tests de mars 2017.

1.1.2 Conditions administratives

- Etre licencié à la FFCK et né avant le 01/01/2002,
- Avoir payé ses factures à la FFCK,
- Pouvoir concourir pour la France au niveau international, conformément au règlement international en vigueur,
- **Pour tous les athlètes, avoir confirmé, en ligne avant le 2 avril 2017 23H** sa participation aux courses de sélection, et régler le montant de l'inscription en ligne :
 - <http://compet.ffck.org/inscriptions/competition.php>

* Montant de l'inscription : 20€/personne pour s'inscrire aux compétitions de sélections.

Règlement

Ce document sert de support à l'organisation de l'épreuve de sélection de l'Equipe de France. Les points non traité dans celui-ci relèvent du règlement de la Fédération International de Canoë en vigueur.

Un bulletin d'information, précisera le programme prévisionnel des courses, le plan de répartition dans les couloirs, les grilles d'accession, les juges et officiels ainsi que toute information utile au bon déroulement des compétitions.

2. Programme

Les épreuves sont réparties sur 4 jours :

	kayak Homme	Canoë Homme	Kayak Dame	Canoë Dame
Jour 1	1000m	1000m	500 m	500 m
	Séries	Séries	Séries	Séries
	Finales 1A et 1B	Finales 1A et 1B	Finales 1A et 1B	Finale 1
Jour 2	1000 m	1000 m	500 m	500 m
	Finales 2A et 2B	Finales 2A et 2B	Finales 2A et 2B	Finale 2
	200 m		200 m	200 m
	Séries		Séries	Séries
Jour 3	200m	500m	200 m	200 m
	Finales 1A et 1B	Séries	Finales 1A et 1B	Finale 1
	200 m	500m	200 m	200 m
	Finales 2A et 2B	Finales A et B	Finales 2A et 2B	Finale 2
Jour 4	500m			
	Séries			
	500m			
	Finales A et B			

Progression :

Le principe permet à chaque athlète de participer à une finale (A ou B).

En Canoë dame, les catégories Juniors et Seniors seront mélangées.

Pour toutes les catégories la phase de qualification comporte des séries permettant l'accès à des finales.

En cas d'égalité lors des phases de qualification, si les athlètes concernés sont qualifiés pour le tour suivant, un tirage au sort sera effectué pour déterminer l'attribution des couloirs dans l'épreuve suivante. Dans les autres cas, l'article 26.2 du règlement international sera appliqué.

En cas d'égalité en finale, les sportifs seront classés ex aequo.

Pour la 2^{ème} session des finales du 1000 m, pour la 2^{ème} session des finales du 500 m dame et pour la 2^{ème} session des finales du 200 m, le passage d'une session de finale à une autre se fera de la manière suivante :

- le dernier de la finale A participe en finale B de la session suivante
- le 1^{er} de la finale B participe en finale A de la session suivante

3. Principe de classement

Le classement final de chaque distance résulte, pour chaque compétiteur, de l'addition des points obtenus lors des sessions de finales en attribuant :

- 0 point au vainqueur,
- au-delà de la 1^{ère} place le nombre de points correspond au classement obtenu par le compétiteur lors de chaque finale

⇒ **Pour les Canoës Hommes : 2 classements distincts seront établis :**

1000m – projet monoplace : finale A ou B du 1^{er} 1000m + finale A ou B du 2^d 1000m
500m – projet équipage : finale A ou B du 500m

⇒ **Pour les kayaks hommes, 3 classements distincts seront établis :**

- 1000m - projet monoplace : finale A ou B du 1^{er} 1000m + finale A ou B du 2^d 1000m
- 200m - projet monoplace : finale A ou B du 1^{er} 200m + finale A ou B du 2^d 200m
- 500m - projet équipage : finale A ou B du 500m

Nota : la participation aux épreuves du 500m pour les kayaks hommes est réservée :

- Aux 10 premiers athlètes du classement des épreuves du 1000m et les 6 premiers athlètes du classement du 200m. Pour les athlètes classés dans les deux distances (1000m et 200m), le meilleur classement numérique obtenu sera retenu.

⇒ **Pour les dames (Canoë et Kayak), 3 classements distincts seront établis :**

- 500m - projet monoplace : finale A ou B du 1^{er} 500m + finale A ou B du 2^d 500m
- 200m - projet monoplace : finale A ou B du 1^{er} 200m + finale A ou B du 2^d 200m
- projet équipage : finale A ou B 1^{er} 500m + finale A ou B 2^d 500m + finale A ou B du 1^{er} 200m + finale A ou B du 2^d 200m

Départage :

- ⇒ En cas d'égalité, pour les classements des groupes 1, 2, et 3, le médaillé olympique 2016 (Maxime BEAUMONT) l'emporte.
- ⇒ En cas d'égalité, les autres concurrents sont départagés, pour les hommes, sur :
 - Pour le 1000m : par le classement de la dernière session de finales du 1000m
 - Pour le 200m : par le classement de la dernière session de finales du 200m
 - Pour le 500m : par le meilleur classement obtenu lors de la dernière session de finales du 1000m ou du 200m.
- ⇒ En cas d'égalité, les autres concurrentes sont départagées, pour les femmes, sur :
 - Pour le 500m : par le classement de la dernière session de finales du 500m
 - Pour le 200m : par le classement de la dernière session de finales du 200

4. Programme prévisionnel d'actions des collectifs Equipe de France :

4.1 Collectif senior ⁽¹⁾ :

- 26/05 au 28/05 : Coupe du Monde n°2 – Szeged (HUN) et stage préparatoire
- 02/06 au 04/06 : Coupe du Monde n°3 – Belgrade (SER) et stage préparatoire
- 12/06 au 23/06 : Stage « Rappel de Volume » - Le Temple sur Lot
- 14/07 au 16/07 : championnat d'Europe – Plovdiv (BUL) et stage préparatoire
- 07/08 au 17/08 : Stage de préparation finale – Le Temple sur Lot
- 20/08 au 27/08 : Championnat du Monde – Racice (CZE)

4.2 Collectif moins de 23 ans :

- 02/06 au 04/06 : Coupe du Monde n°3 – Belgrade (SER) et stage préparatoire
- 22/06 au 25/06 : Championnat d'Europe – Belgrade (SER) stage préparatoire
- 01/07 au 10/07 : Stage préparatoire au championnat du monde – Guerlédan
- 19/07 au 30/07 : Championnat du Monde – Pitesti (ROM) et stage préparatoire

4.3 Collectif moins de 18 ans :

- 26/05 au 28/05 : Course Internationale - Piestany (CZE) U16 & U18 et stage préparatoire
- 22/06 au 25/06 : Championnat d'Europe – Belgrade (SER) stage préparatoire
- 01/07 au 10/07 : Stage préparatoire au championnat du monde – Guerlédan
- 19/07 au 30/07 : Championnat du Monde – Pitesti (ROM) et stage préparatoire

(1) Le programme d'actions pourra être adapté en fonction des embarcations

5. Propositions de sélection :

Le Directeur Technique National peut effectuer une sélection nominative différente des classements issus des présentes règles de sélection, dans un souci de performance de l'Equipe de France. Il peut aussi minorer ou majorer les effectifs en fonction du niveau et de la densité de chaque épreuve ou des résultats individuels obtenus au cours du programme d'actions.

La validation des sélections nominatives sera conforme aux règles communes applicables aux sélections des collectifs des Equipes de France.

Conformément aux conventions 2017 FFCK & athlètes, chaque sportif sélectionné sera tenu de participer à l'intégralité du programme d'actions 2017 qui lui sera proposé jusqu'à l'échéance terminale.

Dans le cas où un sportif ne peut honorer tout ou partie de sa sélection (raisons scolaires, santé, de comportement ou de double sélection -18 ans/-23 ans/Senior), le sportif suivant au classement de la compétition de sélection peut être sélectionné pour tout ou partie du programme, sur décision du Directeur Technique National.

L'engagement des sportifs sur les compétitions internationales tiendra prioritairement compte des classements des différentes distances :

- Pour les hommes : Les courses sur 1000m et 200m orienteront prioritairement les sportifs sur les embarcations monoplaces. Le 500m permettra la composition des équipages en complément des athlètes retenus sur le 1000m et 200m.
- Pour les dames, le classement « Projet équipage » orientera prioritairement les sportives sur les bateaux d'équipages

Chaque sportif retenu peut être sélectionné pour composer les équipages qui seront engagés dans les compétitions internationales.

Les compositions d'équipages sont modifiables jusqu'à l'échéance terminale.

En application de l'article 1.6 des règles de sélections 2016 : « *Les athlètes médaillés olympiques 2016 pourront être proposés à la sélection pour le programme international 2017, sauf en cas d'arrêt de la compétition* », Maxime BEAUMONT, vice-champion olympique 2016 en K1 200m est sélectionné pour le circuit international 2017 senior sur la distance de 200m.

5.1 Proposition de sélection pour l'Equipe de France senior :

A partir du classement senior des courses de 1000m, 200m et 500m pour les hommes et des courses sur 500m et 200m pour les dames, les sportifs seront proposés à la sélection 2017 en fonction du niveau de performance de l'épreuve, de la densité à l'intérieur de cette épreuve et des possibilités d'inscriptions internationales.

5.2 Proposition de sélection pour le collectif Equipe de France moins de 23 ans :

A partir du classement senior des courses de 1000m, 200m et 500m pour les hommes et des courses sur 500m et 200m pour les dames, les sportifs seront proposés à la sélection 2017 en fonction du niveau de performance de l'épreuve, de la densité à l'intérieur de cette épreuve et des possibilités d'inscriptions internationales.

5.3 Proposition de sélection pour le collectif Equipe de France moins de 18 ans :

A partir du classement junior des courses de 1000m, 200m et 500m pour les hommes et des courses sur 500m et 200m pour les dames, les sportifs seront proposés à la sélection 2017 en fonction du niveau de performance de l'épreuve, de la densité à l'intérieur de cette épreuve et des possibilités d'inscriptions internationales.

6. Diffusion des sélections

La diffusion de la liste des sportifs sélectionnés pour les équipes de France senior, moins de 23 ans, junior à l'issue des sélections nationales de Vaires sur Marne aura lieu au plus tard le mercredi 3 mai 2017 sur le site Internet de la Fédération Française de Canoë-Kayak.